La Vie des Raizeuliens

État civil

Naissances

Le 02/04/2011 • THEVARD Alexandre

La Mairie est ouverte
les lundis et jeudis
de 14 h. à 16 h.

Les samedis
de 10 h. à 12 h.

Tél. : 01 34 83 56 06
Fax : 01 34 83 44 45

SALLES DES FETES ,
GARDERIE ,CANTINE

Tél. : 01 34 83 59 92
Fax : 01 34 83 44 45

ECOLE
Tél. : 01 34 83 54 31

Adhésion au PNR

Après mures réflexions, réunions publiques et réunion avec le commissaire enquêteur, dialogue avec les différentes parties (le président du parc Mr Van Devalde, les représentants de communes entrant ou non dans le parc, les représentants des associations dont Nature & Forêts ,Les amis du Parc...) le conseil municipal a délibéré en date du 19 Janvier par 3 voix contre et 10 voix pour à l'adhésion au Parc Naturel Régional de la Haute vallée de Chevreuse. Finalement composé de 52 communes le parc présente le visage ci-dessus. Nous allons maintenant nous engager dans un processus de travail commun au sein du parc et nous appuyer sur les équipes déjà en place (Education à l'environnement et aux patrimoines, Communication, Architecture-urbanisme- paysage et énergie, Patrimoine et culture, Nature et environnement, Développement économique et tourisme, Aménagement rural et système d'information géographique),

Réunion Publique Mercredi 27 Avril 2011 à 19h00
à l'espace Jean Racinet St Rémy-les-Chevreuse.

Le Parc Naturel Régional organise une réunion publique qui vise à mettre en débat l'avenir des paysages des vallées de l'Yvette. Des extraits des films Portraits d'Ares et Un monde pour soi évoquant les thèmes de l'agriculture, du paysage et de l'urbanisme rural seront diffusés en introduction, avec la participation du CAUE 78 et de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux. Suivra la réunion publique du plan paysage et biodiversité en présence des bureaux d'études FOLLEA - GAUTIER et ATELIER D'ECOLOGIE URBAINE

Un nouveau livre dans votre bibliothèque :
Les choix de la mémoire - Patrimoine retrouvé des Yvelines

4ème de couverture de l'ouvrage :

« Une villa construite par Vaudremer à Fourqueux, une Vierge à l'Enfant du XVe siècle à Gommecourt, deux tapisseries provenant du château de Rosny, un tableau de Claude Vignon à Versailles, des parures mérovingiennes découvertes

dans la nécropole de Vicq, une toile de Delacroix à Orcemont, un remorqueur de la Seine de 1905, une Charité en marbre à Bailly, une crosse d'évêque par Poussielgue-Rusand, un tableau inédit du peintre Aubin Vouet…
De l'inventaire à la restauration, les choix de la mémoire permettent de découvrir les chefs-d'œuvre du patrimoine des Yvelines. »
Venez vite en prendre connaissance dans votre bibliothèque/mairie !

Le PETIT RAIZEUX-LIEN
N° 45 Avril 2011

Sommaire

Editorial 1
- *Le mot du Maire*

Communiqués 2
Retour sur le 1er trimestre 2011 4
Raizeux en travaux 6
- *Projet MAison Intergénérationelle*

La Vie des Raizeuliens 11
- *Horaires Navette Super U*
- *Compte-rendu des derniers Conseils Municipaux*
- *Etat Civil*
- *Réunion Publique PNR*

P'TIT MARCHE DE RAIZEUX

Dimanche entre 10 et 13h
Calendrier 2011

1 Mai	5 Juin
3 Juillet	4 Septembre
2 Octobre	6 Novembre
4 Décembre	

Le P'tit Marché ne peut exister qu'avec votre participation, alors prenez bien note du calendrier 2011 et surtout venez, tout simplement.

Les territoires ruraux sont au cœur d'une actualité importante.

A la fin de cette année, la réforme des collectivités locales définira les nouvelles organisations des Communautés de Communes, avec la volonté de l'Etat de créer ou modifier les périmètres des Etablissements publics de coopération intercommunale.

La Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline est donc amenée à se modifier, voire s'agrandir, selon les directives que le Préfet arrêtera fin 2011.
Nous souhaitons fortement le maintien de Communautés à taille humaine dans les territoires ruraux : le citoyen ne doit pas se sentir éloigné de ses élus municipaux, la Mairie doit rester la Maison commune, lien de concertation et de décision.

Au fil des pages de ce « Petit Raizeux-Lien » d'avril, nous vous présentons l'ensemble des travaux en cours sur le village ainsi que le bilan financier correspondant à ces investissements.
Comme vous pouvez le constater, le Conseil municipal ne réalise que des travaux ayant fait l'objet de subventions de la part de l'Etat, du Département, de la Région Ile-de-France, de dotations parlementaires (Assemblée nationale et Sénat).
Ces dossiers de subventions sont longs à mettre en place et demandent beaucoup de temps ; mais pour un petit village comme le nôtre, aux ressources limitées, ces subventions permettent à moindre coût de réaliser des investissements sans réduire la marge d'autofinancement du budget municipal.

Bien cordialement,

Jean-Pierre ZANNIER

Raizeux s'illustre

Après le succès remporté par son exposition lors des festivités du Centenaire de notre Mairie-Ecole, le Cercle d'Histoire de Raizeux organise les 21 et 22 mai, c'est-à-dire le week-end du vide-grenier, une nouvelle exposition intitulée « Rai-

zeux s'illustre». Son thème est simple : présenter les différents visages du village, de ses habitants, de leurs activités au cours du XX ème siècle au travers des différents moyens d'expression que sont la photo, la peinture, l'aquarelle, le dessin et l'écriture.
A cette occasion, différents auteurs mettront en vente et dédicaceront leurs livres ayant pour point commun l'évocation de Raizeux.
Un programme plus détaillé vous sera proposé ultérieurement mais dès maintenant réservez ces dates dans votre agenda.
Si vous disposez de photos anciennes, cartes postales, dessins ou peintures représentant notre village ou ses habitants, n'hésitez pas à contacter le Cercle d'Histoire de Raizeux au 01 34 83 59 31 ou au 01 34 83 40 75. Le Cercle d'Histoire de Raizeux se fera une joie de les présenter lors de l'exposition.

Eric Stübner
Animateur du Cercle d'Histoire de Raizeux

L'activité du CCAS

de Raizeux (Centre Communal d'Action Sociale) ne se limite pas à l'organisation de la distribution du colis de Noël et du repas de fin d'année pour les plus de 65 ans. Si en effet, ces activités sont importantes et manifestent la solidarité du village avec les plus anciens, d'autres formes d'aides font partie de son périmètre de responsabilité.
Nous vous rappelons que le CCAS est d'abord une structure d'aide morale aussi bien qu'une aide financière ponctuelle face aux aléas de la vie et pour tous les requérants d'âge majeur. Il sert également d'organe de liaison avec les organismes d'aide du Conseil Général, du Département : Aide Personnalisée d'Autonomie (APA), Couverture Maladie Universelle (CMU), Revenu de Solidarité Active (RSA), Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) etc.…
Ce n'est pas une liste exhaustive.
N'hésitez pas à prendre contact auprès de Evelyne STÜBNER au 01 34 83 56 06 en mairie ou au 06 42 02 85 47 et il est toujours possible de prendre un rendez-vous le vendredi matin de 10h à 12h, à la mairie.

Bien entendu, la confidentialité est de rigueur dans tous les cas.

Evelyne Stübner
Responsable du CCAS

pour but de mieux faire connaitre l'environnement proche. Après un week-end d'exposition sur Saint Hilarion, il est prévu de rendre cette exposition itinérante, et ainsi en faire profiter le plus grand nombre. Afin d'aider cette activité naissante, Monsieur le maire propose de faire un versement de subvention à hauteur de 150 €.

Questions diverses :
- un point a été fait sur l'avancée du dossier des micro-crèches, la compétence va être reprise au 1er mars par la CCPFY. Le projet tel qu'il existe aujourd'hui prévoit la création de 5 micro-crèches dans un 1er temps, dont une à Raizeux au 5 route du Tilleul. Une convention devra être passée entre les communes et la CCPFY pour la mise à disposition des bâtiments communaux. L'exploitation se fera par une Délégation de Service Public. A ce jour, les premières estimations montrent une participation de 3.500 à 5.500 € par enfant. Les lits de ces micro-crèches seront répartis par secteur avec un nombre de lits définis par commune.
- il apparaît que le terrain au 5 Route du Tilleul est trop grand pour le laisser à la seule disposition de l'exploitation de la micro-crèche, une division du terrain semble préférable afin de ne laisser à la CCPFY que la partie liée à l'exploitation de la micro-crèche.
-Dans le cadre du plan national de lutte contre le changement climatique, la CCPFY a décidé de constituer une « équipe carbone » regroupant des habitants de toutes les communes membres désireux d'apporter leur propre contribution en mesurant leurs propres émissions de gaz à effet de serre. Des habitants de la commune vont être contactés afin de connaitre leur souhait d'intégrer ou non cette réflexion.
-Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, les communautés de communes ont vocation à se regrouper afin d'en diminuer le nombre. A ce jour, la réflexion est ouverte au sein de la CCPFY afin de connaitre les possibilités de regroupement « volontaire », car sans accord défini le préfet se garde le droit de procéder de manière autoritaire à des regroupements de communautés de communes.
- M. Poisson apporte un correctif à l'article des Nouvelles du 2 février 2011 sur le devenir de la CCPFY et les éventuelles demandes de détachement de certaines communes.
-M. About, sénateur des Yvelines vient d'être nommé membre du CSA sur la proposition de M. Larcher, président du Sénat.
-L'Association « Pèlerinages de Tradition » a fait parvenir un courrier demandant le droit de passer sur le territoire de la commune lors de son traditionnel pèlerinage de la Pentecôte entre Chartres et Paris. Le conseil n'émet aucune objection à ce que le samedi 11 juin les pèlerins s'installe sur l'espace Robert Doisneau pour leur repas du midi.
- Le maire rappelle aux élus qu'ils ont la possibilité durant leur mandat de suivre des formations et présente le programme des formations de l'AIDIL pour le 1er semestre 2011.
- Afin de faciliter les demandes de logements sociaux, une réforme est actuellement en cours avec la création d'un numéro unique de demandeur au niveau national. Chaque demandeur se verra attribuer un numéro qui lui sera propre quelle que soit la commune demandée. Cette nouvelle procédure prendra effet le 27 mars 2011.
Lors de l'attribution de logements sociaux, les services de l'Etat envoient une pré-liste aux communes qu'elles valident ou modifient avant que les services de l'Etat ne les fassent parvenir aux bailleurs sociaux.
- Une première réflexion a été faite afin de changer le véhicule communal.
- Le 27 mars, le rallye des Teufs-Teufs des Plaines et Forêts d'Yveline passera par Raizeux.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/01/2011

Le conseil municipal décide à la majorité absolue (10 votes POUR, 3 votes CONTRE) de l'adhésion de Raizeux au PNR (Parc Naturel Régional) de la Haute Vallée de Chevreuse

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/02/2011

1 - DEMANDE D'UNE REMISE GRACIEUSE DE TLE (TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT)
Monsieur le maire donne lecture d'un courrier de la Trésorerie de Maurepas relatif à la demande de remise gracieuse de pénalités d'un administré de la commune. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à la remise.
2 - MISE EN PLACE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL DES AGENTS EN LIEU ET PLACE DE LA NOTATION
3 - CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA SECURISATION DU CR3
Suite au rapport de la commission d'appel d'offre, le conseil municipal décide de confier les travaux à l'entreprise CEVILLER pour un montant de travaux de 10.378 € H.T.
4 - DETERMINATION DU LOYER POUR LE LOGEMENT DU DIRECTEUR D'ECOLE
La commune de Raizeux met à disposition du directeur de l'école actuel un logement de fonction. Suite à son avancement de carrière le nommant professeur des écoles, il ne peut donc plus bénéficier d'un logement de fonction. Celui-ci souhaitant conserver son logement, il doit être mis en place un bail de location avec détermination d'un loyer. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le montant du loyer à la somme de 234 € par mois correspondant à l'indemnité versée actuellement par l'Education Nationale.
5 - REMBOURSEMENT DE FRAIS à la bibliothèque d'un montant de 100€.
6 - DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R. POUR LE LOCAL INTERGENERATIONNEL
Le conseil municipal décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la D.E.T.R. programmation 2011 et s'engage à financer l'opération de la façon suivante :

- 140.000 € au titre du contrat rural
- 20.000 € au titre de la dotation parlementaire
- 30.000 € au titre de la D.E.T.R
- 194.999,57 € en autofinancement communal.

7 - DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R. POUR TRAVAUX DE REFECTION DE LA CHAUSSEE ROUTE DE BOULARD
Le conseil municipal décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la D.E.T.R. programmation 2011, et s'engage à financer l'opération de la façon suivante :

- 36.805,20 € au titre de dotation exceptionnelle d'aide aux voiries
- 23.100 € au titre de la D.E.T.R
- 50.142,34 € en autofinancement communal.

8 - CONVENTION FRANCE TELECOM RELATIVE A L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS
Route des Chaises (du n°1 au n°28) et chemin de la Fosse Morin
Le conseil municipal accepte la convention pour les travaux d'insertion du réseau France Télécom. France Télécom devra à la commune de Raizeux 4.779,31 € TTC.
9 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU FOYER RURAL DE SAINT-HILARION
Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet développé par le foyer rural de Saint Hilarion d'un « festival photo animalière ». Ce projet d'exposition de photo animalière du massif forestier de Rambouillet a

APTECURA – Théâtre à Raizeux

s'est associé à la municipalité pour la présentation dans la salle Eugène Bucher de la dernière création de la troupe « Factotum théâtre » inspirée du récit de Jean-Louis Fournier « Il a jamais tué personne, mon papa » Cette représentation qui a eu lieu le samedi 2 avril à la salle Eugène Bucher a rassemblé une quarantaine de personnes .Tous étaient unanimes pour féliciter le jeu très émouvant des trois acteurs dans l'évocation de leur père alcoolique. Bravo à la troupe
!!!!!En raison de l'absence imprévue de membres de la troupe raizeulienne, la représentation du nouveau spectacle des «Tamalous » prévue le samedi 7 mai est reportée à une date ultérieure

Comité des fêtes et loisirs de Raizeux

Deux grands rendez- vous en mai et juin
Dimanche 22 mai : brocante et exposition du Cercle d'histoire « Raizeux s'illustre » avec la participation du groupe musical raizeulien les « Mérinos Jazz Band » et des exhibitions de danse country. Dans le cadre de cette manifestation l'expo-concours-photo de cette année 2011 aura pour thème « Raizeux insolite » Déposez vos photos à la mairie (Renseignements au 06 70 36 91 78)
WE du 17 au 19 juin : week-end de la musique et » Rallye (pédestre) des familles « mais nous aurons l'occasion d'y revenir dans le prochain numéro

Le Club jardinage

Dans le contexte de l'ouverture prochaine des «jardins de la Motte », le Comité des Fêtes et Loisirs de Raizeux crée une nouvelle activité, le club jardinage, pour réunir une fois par mois les raizeuliens amateurs de jardinage. Animé par Stéphane Païusco, ce club permettra l'échange de conseils et expériences mais aussi des séances d'information sur des thèmes comme la greffe des arbres, le bouturage, en attendant de mettre en œuvre quelques plantations originales aux Jardins de la Motte Rejoignez-nous . Renseignements au 06 70 36 91 78

Infos de l'école.

La classe de GS/CP va participer à des ateliers de jardinage sur deux à quatre demi-journées à la Bergerie Nationale
La classe de Cours Elémentaire participe à la réalisation d'un film sur Perceval. Le tournage se réalisera bientôt en forêt et au château de la Madeleine à Chevreuse
La classe de mer à Cancale pour les classes de cours moyen aura lieu du 2 au 13 mai
En mai
Les élèves de Raizeux ,Hermeray et Poigny se rendront à une exposition sur le Planétarium à la salle des fêtes d'Hermeray le 17 mai
L'exposition « Arts visuels « (création des enfants de l 'école) doit avoir lieu à la mairie dans la salle des mariages la semaine du 20 mai
La rencontre « Usépiades » organisée par les élèves de cycle 3 pour les élèves de cycle 2 aura lieu le lundi 30 mai
ATTENTION ! La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 1er juillet 2011 selon les modalités suivantes : spectacle à 18h – remise des prix à 19h suivie de la soirée

En Janvier 2011

ça s'est passé en janvier 2011

« Les photos du Centenaire »

Après ce grand moment convivial du centenaire de l'école-mairie en septembre 2010, nous avions décidé de nous retrouver autour des photos prises lors de cette occasion . Une cinquantaine de personnes s'est donc réunie le samedi 22janvier à la salle Eugène Bucher autour d'un buffet garni de plats gentiment préparés par les participants. Après un petit

récital variétés par le groupe musical de la Bergerie Nationale apprécié par toute l'assistance la soirée s'est poursuivie avec la projection de diaporamas de qualité réalisés par Mme Mattern, Mme Freyssonnet, Mme San Vicente, Mr Carriou, Mr Chassard et Mr Bisch (mes excuses si j'en oublie!)

Le lendemain le concours photos (merci encore aux participants) a permis aux visiteurs d'apprécier plus de 60 clichés regroupés autour de 5 thèmes (groupes-animaux-véhicules-portraits- humour) Nous espérons que nous retrouverons ces photographes et bien d'autres lors du prochain concours photo du 22 mai (lors de la brocante) sur le thème

« Raizeux insolite »

Les gagnants

Pour les prix « transport » et « portrait »

Mme Déborah FREYSSONNET

Pour le prix « animaux » Mr Jacky CARRIOU

Pour les prix « groupes » et « humour »

Mr Georges CHASSARD

Nous leur souhaitons un bon repas au restaurant «Le rêve gourmand »

Nous espérons que les participants ont passé un bon week-end même si nous regrettons un peu qu'ils n'aient pas été plus nombreux...

« Le premier qui rira aura une tapette »

1er prix catégorie humour – Georges Chassard

« Ah c'était le bon temps «

1er prix catégorie portait

– Déborah FREYSSINET

« L'arrivée des politiques «

1er prix catégorie véhicules

– Déborah Freyssinet

« J'ai deux bœufs dans mon étable. ET ALORS ...»

1er prix catégorie animaux

Jacky CARRIOU

« Ma petite biquette … »

1er prix catégorie Groupe

- Georges CHASSARD

2. INSTAURATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

La Taxe Locale d'Equipement instaurée sur les nouvelles constructions est remplacée par la Taxe d'Aménagement.

L'assiette de la Taxe d'Aménagement est basée sur la valeur déterminée forfaitairement à hauteur de 748 € du m² de la surface de construction, surface qui s'entend comme la somme des surfaces de planchers closes et ouvertes d'une hauteur supérieure à 1,80m calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment, déduction faite des vides et remises. Le conseil après en avoir délibéré, approuve la mise en place de cette taxe et fixe le taux à 5 %

3. AVENANT N°1 AU MARCHE DE L'ENTRERISE TEAM RESEAUX DE TRAVAUX DE CABLAGE EP ROUTE DU MUGUET / CHEMIN DU PUITS DE LA VILLE

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux de la route du Muguet, Monsieur le Maire informe le conseil que des travaux complémentaires sont nécessaires et donne le compte-rendu de l'analyse faite par la commission d'appel d'offres, concernant la mise en place de l'éclairage public Chemin du Puits de la Ville / Route du Muguet. De cette analyse et après négociation, l'avenant n°1 s'élève à un montant de 7.410,10 € H.T et est retenu par la CAO. Ce qui porte le marché global à la somme de 119.988,31 € HT

4. REMBOURSEMENT DES FRAIS ENGAGES PAR UN ELU pour un montant de 156,60 €.

5. ELECTION D'UN SUPPLEANT A LA CAO D'ACHAT GROUPE DE PAPIER DE LA CCPFY

M. ZANNIER : titulaire M. GELOEN : suppléant

6. ELECTION D'UN REPRESENTANT DES ELUS AU CNAS

Comité National d'Action Sociale pour l'ensemble de son personnel. Représentant du personnel : Céline GREUS

Représentant des élus : Ghislaine COLLETTE

7. DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR DES TRAVAUX DE SECURITE AUX ABORDS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Suite à la construction de la nouvelle cantine, la sente qui relie le parking à la route du Tilleul doit être refaite en partie. Le conseil municipal décide de solliciter une subvention au titre du programme d'aide aux communes de moins de 10.000 habitants pour des travaux de sécurité routière aux abords des établissements scolaires.

La subvention s'élèvera à 8.800 € HT soit 80% du montant de travaux subventionnables de 10.100 €HT.

Questions diverses :

- lecture d'un courrier du Sénat informant du versement d'une subvention de 20.000 € pour le centre intergénérationnel
- présentation du projet de division du terrain de la Charmeraie : une partie du terrain laissé à la CCPFY pour constituer un jardin pour la micro-crèche, reste du terrain pour prolonger les espaces verts Doisneau.
- taxe supplémentaire sur le foncier bâti afin de financer le projet du Grand Paris
- compte-rendu de la réunion ayant eu lieu en sous-préfecture avec les présidents du SIARRG, de la CCPFY et du Syndicat des Trois Rivières. Le SIARRG n'ayant plus vocation à exister, devrait être rattaché à un autre syndicat. Le président de la CCPFY ne souhaite pas l'absorber, il devrait donc être inclus dans le Syndicat des Trois Rivières.

Afin de faire réaliser un devis d'assurance permettant de couvrir les frais engagés tant par les élus que par le personnel, il est demandé à chacun d'estimer les kms effectués au titre de la mairie pour se rendre aux formations ou pour les besoins du service avec les véhicules personnels.

Présentation du dossier d'appel d'offres de création de l'abri bus au croisement de la Route des Chaises et du Chemin de la Garenne. Le coût financier important est dû à la création de la rampe d'accessibilité pour les handicapés. Il est rappelé que le dossier est entièrement pris en charge par la DDT dans le cadre de la convention ATESAT.

Un point est fait sur la préparation des vœux avec la précision qu'en attendant que chacun s'installe, des photos du centenaire seront présentées.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/12/2010

1. BILAN DE LA CONCERTATION POUR LA REVISION SIMPLIFIEE DU PLU

Mise en place d'un groupe de travail qui s'est réuni 4 fois, bulletin spécial du Raizeux-Lieu, réunion publique et registre de concertation. Le cahier de concertation était mis à disposition des participants. La révision simplifiée du PLU prévoit la conservation en EBC de deux triangles aux extrémités des parcelles, et la possibilité de construire deux logements. Le hangar sera démoli. Le conseil municipal prend acte du bilan de la concertation pour la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

2. DEPOT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LE CENTRE INTERGENERATIONNEL au 22 route du Tilleul à la majorité et une abstention.

3. ORGANISATION DES COMITES CONSULTATIFS COMMUNAUX suite à la démission d'un conseiller municipal. (voir liste jointe)

4. RATTACHEMENT DE LA SUBVENTION SENAT POUR LE CENTRE INTERGENERATIONNEL. Le projet comprend la réhabilitation d'un ancien hangar sur 2 niveaux avec l'aménagement d'un espace vert au pourtour.

Le rez-de-chaussée sera mis à la disposition des anciens du village pour un lieu de rencontre et le 1er étage sera aménagé pour les jeunes. La disposition des locaux favorisera les rencontres entre les générations dans le but de créer dans le centre du village un lieu de convivialité et de communication entre les raizeuliens. Le projet est estimé à 322.000 € et sera financé par un contrat rural obtenu en 2010 à hauteur de 143.981,20 € HT, une dotation parlementaire du Sénat est envisageable en 2010 après une réunion avec les services du Sénat, pour un montant qui sera déterminé en fonction de l'enveloppe globale de la Dotation.

5. REVERSEMENT DE SUBVENTION A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'UN MONTANT DE 677 €.

6. RAPPORT ANNUEL d'ACTIVITES 2009 DU SICTOM ET DU SITERR (consultables en mairie)

7. SIGNATURE D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE

Afin d'assurer la gestion et l'exploitation des bâtiments en cours de construction route de Boulard, il est envisagé la signature d'un bail emphytéotique avec le constructeur Eure-et-Loir Habitat dont le siège social est situé à Lucé (28). Ce bail non reconductible est signé pour une durée de 60 années entières et consécutives, et est consenti à titre gratuit

Questions Diverses :

- Présentation du dossier d'aménagement de la garderie dans la cadre du contrat rural du SIVOM
- Une réunion du bureau communal est mise en place une fois par mois avec le maire et les adjoints afin de préparer les conseils ainsi que les orientations à venir.
- Présentation de la Déclaration d'Orientation Budgétaire (suggestion des projets d'investissement) pour les 3 années à venir.
- Présentation des cartes de vœux qui cette année seront des dessins réalisés par les enfants de l'école.
- Organisation des vœux 2011, chacun des conseillers pourrait dans le cadre de ses compétences faire une intervention (ex : PNR, développement durable, Contrat Rural, centenaire, SIVOM...)

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/01/2011

1. INSTAURATION D'UNE TAXE SUR L'ELECTRICITE

Monsieur le Maire informe le conseil qu'à compter du 1er janvier 2011, la taxation de l'électricité par les communes devient obligatoire et sera assise sur les volumes consommés et non plus sur les montants facturés comme c'était le cas précédemment pour les communes ayant délibéré. Le taux de cette taxe ne peut en aucun cas dépasser les 8%. Le conseil après en avoir délibéré, approuve à la majorité, 2 voix contre, la mise en place de cette taxe et fixe le taux à 3 %.

RENCONTRES AMICALES

Le jeudi 17 février, une cinquantaine de personnes s'est retrouvée à la salle Eugène Bucher pour déguster une choucroute, très appréciée de toutes et tous. L'après-midi s'est poursuivi avec des jeux de belote, de scrabble ou, tout simplement, en réunion amicale, histoire de se donner des nouvelles en attendant le goûter.

Ces déjeuners ont toujours beaucoup de succès ; adhérents et sympathisants nous ont fait part de leur plaisir à se réunir à l'occasion d'un bon repas dans une ambiance chaleureuse. Rien de tel pour rompre la solitude et le « train-train » quotidien !

Outre ces déjeuners trimestriels, les adhérents se réunissent chaque 3ème jeudi du mois pour partager un goûter.

De plus, le club vous attend nombreux le dimanche 13 mars à leur thé dansant.

Une sortie à Paris est aussi en projet pour le mois d'avril

Contacts :

Mariette GUILLIER 01 34 83 47 26

Colette GAURAT 01 34 83 43 71

INFORMATION SECURITE

Un petit rappel de civisme

Pour la sécurité de nos piétons, de nos enfants, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de stationner sur les trottoirs des voies communales.

De nombreuses plaintes arrivent régulièrement en Mairie. Alors, Mesdames et Messieurs les automobilistes, un peu de civisme, stationnez sur le bas-côté de la route, ce n'est pas interdit !

Dans le cadre de la sécurisation de la route du Tilleul, des travaux vont commencer dans les prochains jours : il est prévu, en continuité du hameau des Roches, de mettre en place un dispositif alterné de bacs à fleurs. Ce dispositif sera complété par le traçage sur la route de places de stationnement.

Tous pourront de cette manière se garer sur des emplacements réservés.

Nettoyons notre trottoir

La loi précise que, pour la partie de trottoir située devant sa propriété, le nettoyage incombe au riverain (enlèvement des herbes et orties , détritus, déneigement, salage l'hiver contre le verglas, taille des haies, arbres et arbustes dépassant sur la voie publique , …).

Le nettoyage du fil d'eau du caniveau est à la charge de la Commune.

Alors, un petit effort pour que notre village garde un environnement de qualité !

RAIZEUX EN TRAVAUX

JARDINS DE LA MOTTE ET CHARMERAIE

Les travaux d'aménagement des jardins de la Motte vont s'achever avant l'été. Le jardin de la Charmeraie sera rendu en partie accessible.

RENOVATION DE L'EGLISE

Le programme de rénovation de l'église va commencer en 2011 et doit se poursuivre pendant 3 ans. En 2011, ce sont la charpente et la couverture qui vont être réhabilitées avant d'entreprendre la rénovation des vitraux et de l'installation de chauffage en 2012 et enfin terminer avec l'électricité et des reprises de maçonnerie en 2013.

TRAVAUX DE VOIERIE ET D'ENFOUISSEMENT

Les travaux de voirie programmés en 2011 sont :

-La sécurisation du cr3 en 2 temps :

la fin des travaux de la route du Tilleul (sécurisation phase 2) avec la mise en place de trois chicanes constituées de jardinières et l'aménagement de l'intersection avec la route des Ponts. La réalisation est prévue en avril.

La rénovation complète de la route de Boulard entre la mairie et le carrefour Paraf Sacerdote prévue a partir du mois de septembre.

-La mise en place d'un abri bus aux Chaises pour l'arrêt du chemin de la Garenne. Les travaux sont prévus en mai.

BILAN FINANCIER DES TRAVAUX 2011

Opération	Montant total HT	Subventions	Part communale
Contrat rural :			
RDC mairie	100 000 €	80 000 €	20 000 €
Contrat rural :			
Centre intergénérationnel	322 000 €	210 000 €	112 000 €
Rénovation de l'Eglise	71 000 €	56 000 €	15 000 €
Sécurisation CR3 3ème tranche :			
Rte de Boulard - rte du Tilleul	104 000 €	59 900 €	44 100 €
Abri bus chemin de la Garenne	16 000 €	9 000 €	7 000 €
Enfouissement des réseaux			
Rte des Chaises	150 000 €	77 000 €	73 000 €
Jardins de la Motte	151 000 €	108 000 €	43 000 €
Jardins de la Charmeraie	10 000 €	6 000 €	4 000 €
TOTAL	**924 000 €**	**605 900 €**	**318 100 €**

LE CONTRAT RURAL

En 2010, Raizeux a obtenu le financement de son 5ème contrat rural par le Conseil général et le Conseil régional. Ce contrat rural, le conseil municipal a souhaité le placer sous le signe de l'accueil et du partage. L'accueil par la rénovation du rez-de-chaussée de la mairie et le partage par la création d'un centre intergénérationnel.

Rénovation de la mairie

La rénovation du rez-de-chaussée de la mairie va permettre de clore le réaménagement complet du bâtiment commencé en 2007. Cette opération va se dérouler en 2 temps, tout d'abord le toilettage complet des locaux pour permettre des conditions de travail et d'accueil agréables. Les fenêtres seront remplacées pour améliorer l'isolation de l'espace. Dans un 2ème temps, la mise en place d'un monte-personne dans un petit bâtiment à l'arrière de la mairie va permettre de créer une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite que la législation nous impose. La première tranche de travaux va commencer très prochainement pour que les travaux soient terminés avant l'été.

La Vie des Raizeuliens

Desserte centre commercial Epernon

Nous vous informons qu'un service de car gratuit effectuera chaque vendredi la liaison aller-retour Raizeux-Hyper U Epernon selon les horaires ci-joint.

Nous souhaitons vivement que ce type de transport en commun soit emprunté par de nombreux raizeuliens afin de participer aux efforts d'économie d'énergie préconisé par le « Grenelle 2 ».

NAVETTES SUPER U

Horaires Vendredi

ALLER				RETOUR		
Raizeux	**Les Garennes (A)**	**9:30**		Epernon	Hyper U	**10:46**
	Mairie (B)	**9:34**			Ecole Billardière	10:51
	Voie Creuse (C)	**9:36**			Résidence Jeu de Paume	10:52
					Super U Prieuré	10:53
					Résidence Chasles	10:54
Epernon	Ecole Billardière	**9:41**				
	Résidence Jeu de Paume	9:42		**Raizeux**	**44 rue de Cady**	**10:59**
	Super U Prieuré	9:43			**Mairie**	**11:01**
	Résidence Chasles	9:44			**Les Garennes**	**11:06**
	Hyper U	**9:49**				
Droue	Stop	**9:54**		Epernon	Hyper U	**11:18**
	Petit Droue	9:55			Résidence Jean Moulin	11:23
	Acacias	9:56			Gare (arrêt TEL)	11:24
	6 rue de la Gare	9:58			6 rue de la Gare	11:26
Epernon	Gare (arrêt TEL)	9:59			Acacias	11:27
	Résidence Jean Moulin	10:00			Petit Droue	11:28
	Hyper U	**10:05**		Droue	Stop	**11:29**
Epernon	Résidence La Justice	**10:10**		Epernon	Hyper U	**11:33**
	Super U Prieuré	10:12			Forum (Parking de la Prairie)	11:39
	Forum (Parking de la Prairie)	10:16			Super U Prieuré	11:41
	Hyper U	**10:23**			Résidence La Justice	**11:46**
Hanches	Paty Prairie	**10:28**		Epernon	Hyper U	**11:50**
	Paty Berchères	10:30			Vinerville	11:53
Hanches	Salle Fêtes	10:33		Hanches	Billardière	11:54
St Martin	Mairie-Eglise	10:38		St Martin	Mairie - Eglise	12:04
	Billardière	10:40		Hanches	Salle des Fêtes	12:14
Hanches	Vinerville	10:41			Paty Berchères	12:17
Epernon	Hyper U	**10:44**			Paty Prairie	**12:20**

PROJET MAISON INTERGENERATIONNELLE

Aménagement d'un centre intergénérationnel

La salle polyvalente Eugène Bucher, très utilisée, ne permet plus de répondre à la demande. La salle actuelle sert à la fois :
- De salle de motricité pour l'école
- De salle de sport pour l'école communautaire des sports le mercredi après-midi et pour les associations sportives du village
- De lieu de rencontre pour les associations de la commune (rencontres amicales, anciens combattants…)
- De salle de spectacles et de répétitions
- De salle des fêtes

La municipalité a réfléchi à l'aménagement d'un autre lieu plus adapté à des réunions et à des activités ludiques ou culturelles en petit nombre pour les associations de la commune. Elle souhaite également répondre à un besoin d'accueil des jeunes de 12 à 17 ans dans un lieu dédié.
La grange situé au 22 route du Tilleul est constitué d'un simple rez-de-chaussée, couvert par une toiture en bacs-acier. Les murs périmétriques sont en meulière. Le projet prévoit la création d'une salle intergénérationnelle d'environ 60 m² au rez-de-chaussée et de 60 m² au 1er étage. La durée des travaux est de 14 mois, à partir du mois de septembre 2011. Le rez-de-chaussée sera équipé d'une cuisine qui permettra d'organiser des goûters. Le jardin attenant sera aménagé ensuite.

Plan de Masse Existant

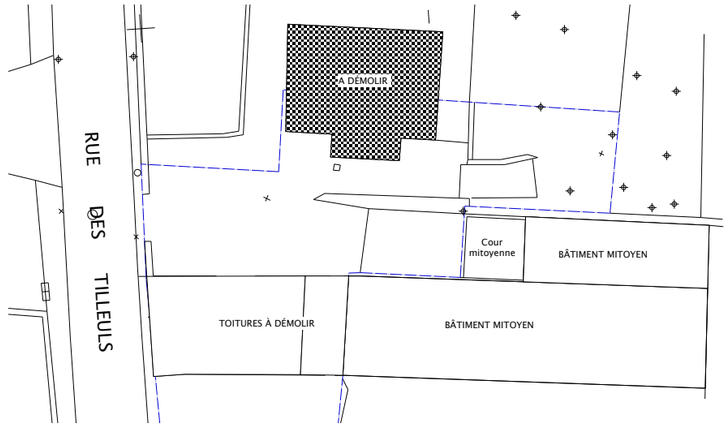

PROJET Masse

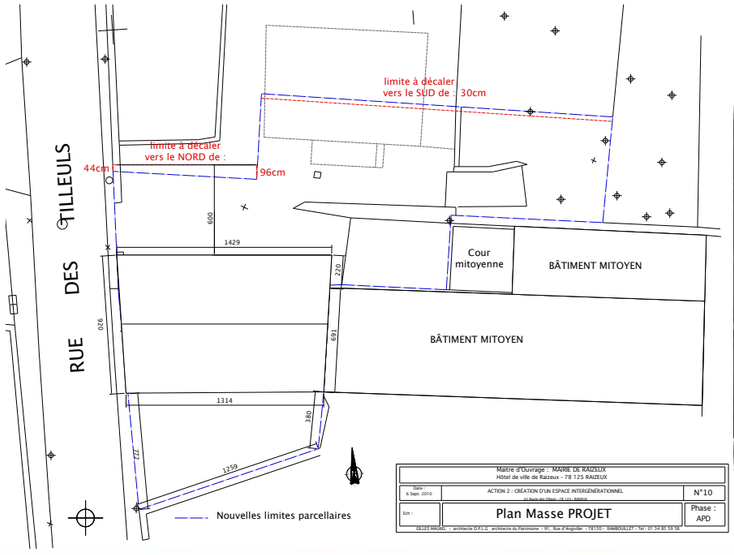

PROJET 1er Etage

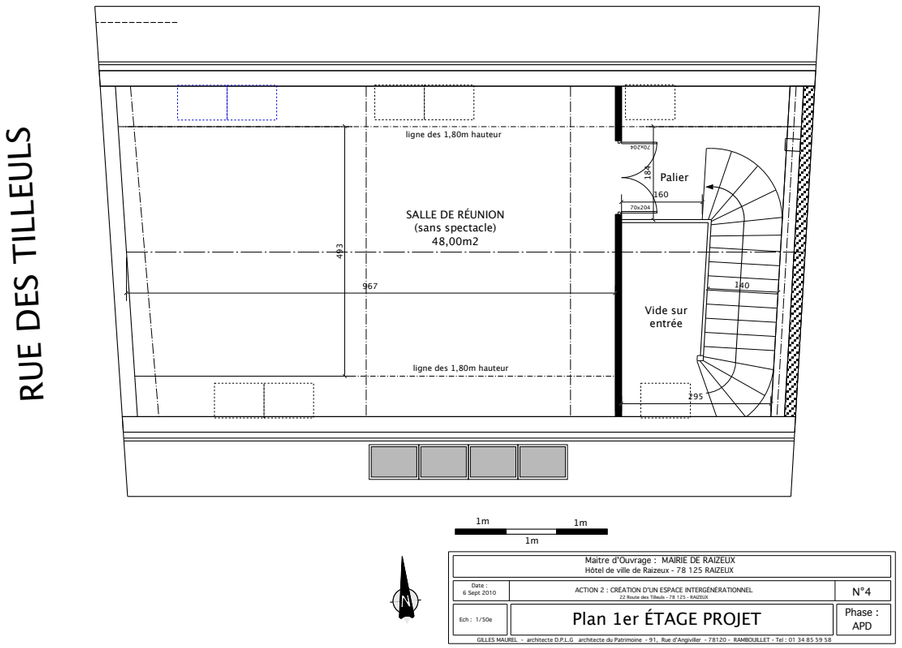

PROJET RDC

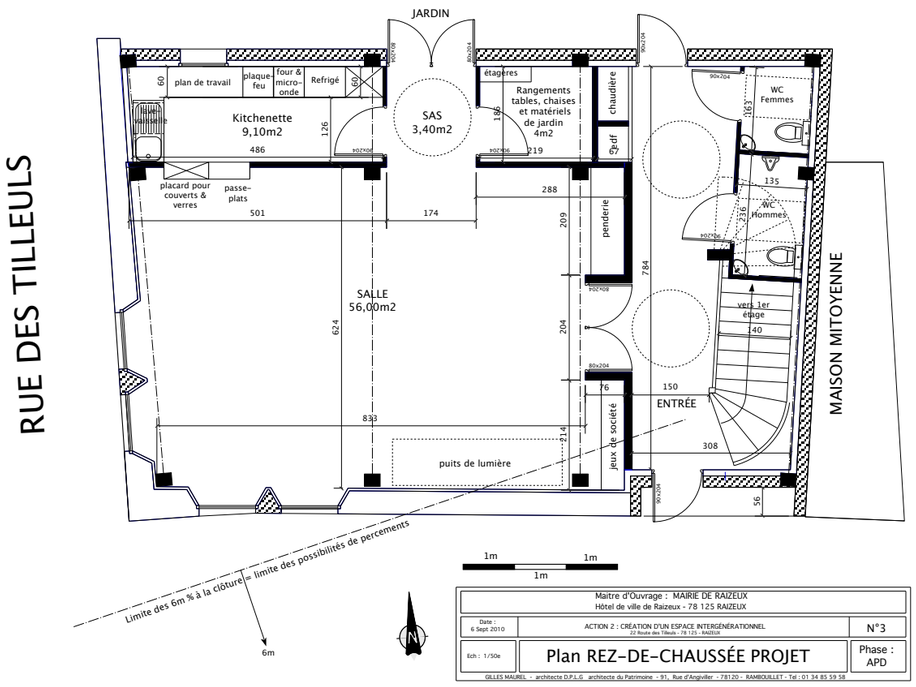

PROJET MAISON INTERGENERATIONELLE

PROJET COTE SUD

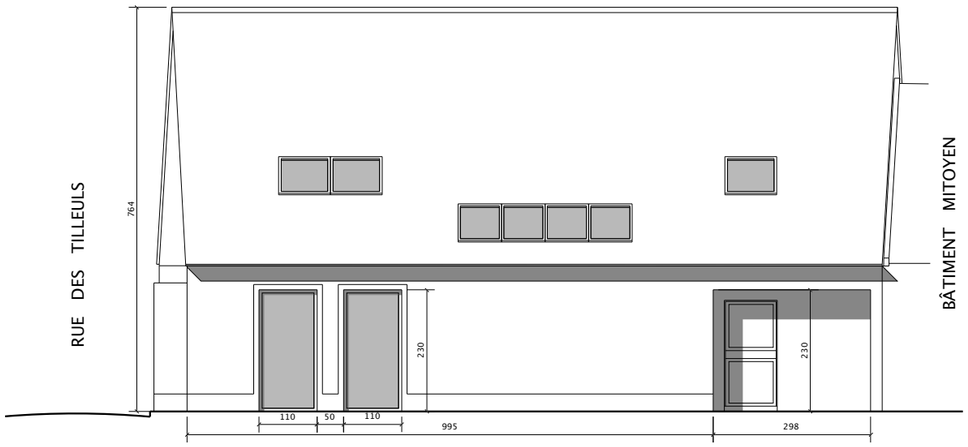

1m 1m
1m

Maitre d'Ouvrage : MAIRIE DE RAIZEUX Hôtel de ville de Raizeux - 78 125 RAIZEUX		
Date : 6 Sept 2010	ACTION 2 : CRÉATION D'UN ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL 22 Route des Tilleuls - 78 125 - RAIZEUX	N°6
Ech : 1/50e	ÉLÉVATION SUD PROJET	Phase : APD

GILLES MAUREL - architecte D.P.L.G architecte du Patrimoine - 91, Rue d'Angiviller - 78120 - RAMBOUILLET - Tel : 01 34 85 59 58

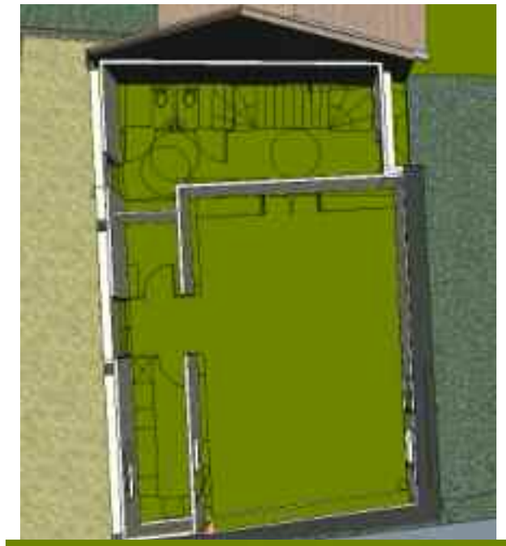

PROJET COTE NORD

1m 1m
1m

Maitre d'Ouvrage : MAIRIE DE RAIZEUX Hôtel de ville de Raizeux - 78 125 RAIZEUX		
Date : 6 Sept 2010	ACTION 2 : CRÉATION D'UN ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL 22 Route des Tilleuls - 78 125 - RAIZEUX	N°7
Ech : 1/50e	ÉLÉVATION NORD PROJET	Phase : APD

GILLES MAUREL - architecte D.P.L.G architecte du Patrimoine - 91, Rue d'Angiviller - 78120 - RAMBOUILLET - Tel : 01 34 85 59 58

PROJET COTE OUEST

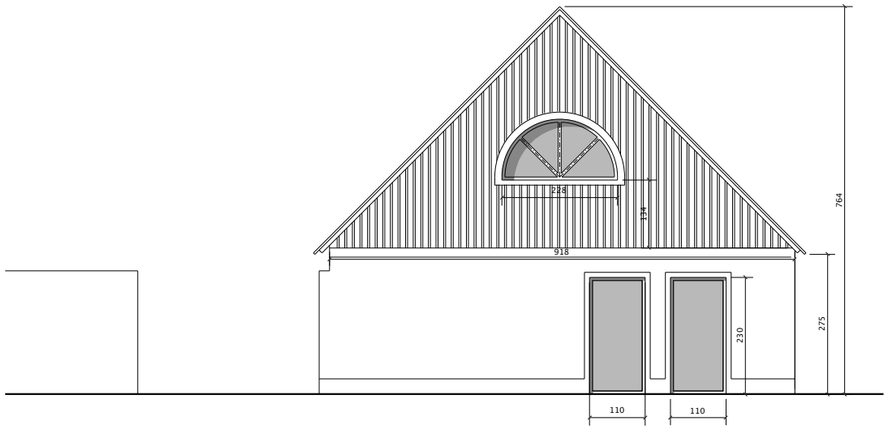

1m 1m
1m

Maitre d'Ouvrage : MAIRIE DE RAIZEUX Hôtel de ville de Raizeux - 78 125 RAIZEUX		
Date : 6 Sept 2010	ACTION 2 : CRÉATION D'UN ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL 22 Route des Tilleuls - 78 125 - RAIZEUX	N°8a
Ech : 1/50e	ÉLÉVATION OUEST PROJET 1	Phase : APD

GILLES MAUREL - architecte D.P.L.G architecte du Patrimoine - 91, Rue d'Angiviller - 78120 - RAMBOUILLET - Tel : 01 34 85 59 58

PROJET COUPE TRANSVERSALE

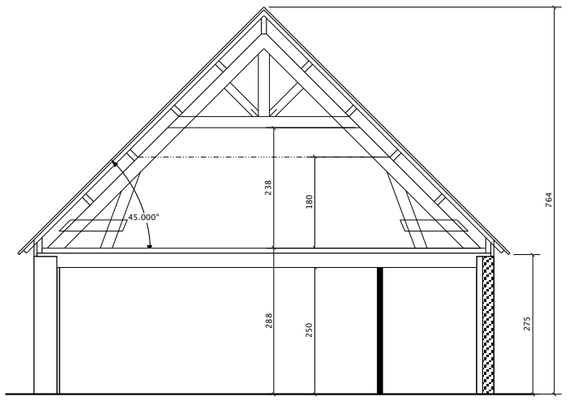

1m 1m
1m

Maitre d'Ouvrage : MAIRIE DE RAIZEUX Hôtel de ville de Raizeux - 78 125 RAIZEUX		
Date : 6 Sept 2010	ACTION 2 : CRÉATION D'UN ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL 22 Route des Tilleuls - 78 125 - RAIZEUX	N°9
Ech : 1/50e	COUPE Transversale PROJET	Phase : APD

GILLES MAUREL - architecte D.P.L.G architecte du Patrimoine - 91, Rue d'Angiviller - 78120 - RAMBOUILLET - Tel : 01 34 85 59 58